

**REGARD RETROSPECTIF SUR L'APPLICATION DES PROJETS DE  
PROXIMITE ET DE DEVELOPPEMENT RURAL INTEGRE (PPDRI) AU  
NIVEAU DE LA WILAYA DE TIZI-OUZOU**

**Retrospective look at the application of Proximity and Integrated Rural  
Development Projects (PPDRI) in the wilaya of Tizi-Ouzou**

**SAHALI Nourredine <sup>1</sup>**

<sup>1</sup> UMMTO/FSECSG, Algérie. [nouredinesahali@yahoo.fr](mailto:nouredinesahali@yahoo.fr)

**ANICHE Arezki <sup>2</sup>**

<sup>2</sup> UMMTO/FSECSG, Algérie. [aniche\\_a@yahoo.fr](mailto:aniche_a@yahoo.fr)

**Date de réception : 01/05/2023    Date d'acceptation :10/06/2023    Date de publication 10/07/2023**

---

**Résumé**

Nous allons revenir dans cet article sur une étude rétrospective de la politique du renouveau rural appliquée de 2009 à 2014. Dans ce cadre, nous allons donner un aperçu sur les fondements de la politique rurale poursuivie en Algérie depuis 2009. Ensuite, notre cadre d'analyse concerne la wilaya de Tizi-Ouzou, en examinant l'impact de cette politique sur le plan des réalisations physique et financière. L'analyse des données statistiques collectées auprès des différents organismes publics fait ressortir 357 projets qui sont approuvés au niveau de 283 localités. Cependant, les réalisations ont concerné particulièrement les travaux inhérents à l'ouverture des pistes ainsi que la plantation arboricole.

**Mots clés :** Agriculture, Contrats de performance, Renouveau rural, Tizi-Ouzou, PPDRI.

**Jel classification codes :** H 2, Q 18

**Abstract:**

We will come back in this article to a retrospective study of the policy of rural renewal applied from 2009 to 2014. In this context, we will give an overview of the foundations of the rural policy pursued in Algeria since 2009. Then, our framework of analysis concerns the wilaya of Tizi-Ouzou, by examining the impact of this policy in terms of physical and financial achievements. The analysis of statistical data collected from various public bodies shows 357 projects that have been approved in 283 localities. However, the achievements concerned particularly the work inherent in the opening of the tracks as well as the planting of trees.

**Key words:** agriculture, performance contracts, rural renewal, Tizi-Ouzou, PPDRI

---

**SAHALI Nourredine :** [nouredinesahali@yahoo.fr](mailto:nouredinesahali@yahoo.fr)

## **1. Introduction**

Les différentes politiques de développement menées par l'État dans le passé n'ont pas pu résoudre les problèmes du monde rural. Cette situation a créé une distorsion entre la campagne et la ville (Rahim, 2019). L'insécurité qui a régné, en raison des événements tragiques vécus durant la décennie 1990, a exacerbé la dégradation du cadre de vie des zones rurales. Cela a engendré un déplacement massif des citoyens vers les centres urbains, synonyme d'un exode rural. Ce constat est largement partagé par différents auteurs. Dans ce cadre, « les priorités rurales sont, généralement, connues et identifiées et il ne reste qu'à trouver les remèdes appropriés et adéquats, ce qui requiert une attention particulière aux dynamiques des exploitations agricoles et rurales et les stratégies d'adaptation des ménages ruraux » (Chaib, 2007, p.49).

La politique de la relance économique entamée depuis l'an 2000, période correspondant à la fin du Programme d'Ajustement Structurel (PAS), s'est matérialisée dans le domaine agricole par le lancement d'un plan de développement qui touche aux différentes activités relevant du secteur agricole. Le PNDA, devenu par la suite le PNDAR, (MADR, 2002) a bénéficié de subventions considérables, que le secteur agricole n'a jamais connu auparavant (Bessaoud, 2008, p.83), et cela à travers, en particulier, le fonds national de régulation et de développement agricole (FNRDA) créée par la loi de finances 2000. Cependant, les aides accordées dans le cadre de ce fonds n'ont pas bénéficié substantiellement aux zones rurales (Bessaoud, 2006, p.84). Pour remédier aux nombreuses lacunes constatées dans le secteur agricole, la politique rurale mise en place visait une meilleure réintégration des activités économiques en milieu rural. La concrétisation de cet objectif passe par un outil privilégié, à savoir les projets de proximité de développement rural intégré (PPDRI). L'organisation de ces projets consiste à accorder désormais un rôle aux populations rurales en les intégrant comme un acteur principal, à travers leur consultation dans la définition des projets pour chaque espace rural. En fait, la population rurale est une partie prenante dans le choix des projets à retenir. Ce qui fait que cette politique est désormais fondée sur une approche territoriale de développement.

Nous essayons dans ce papier d'étudier l'impact de cette nouvelle approche de développement sur une région d'Algérie, en l'occurrence la wilaya de Tizi-Ouzou, pendant la période 2009-2014. Cette collectivité territoriale est caractérisée par un relief montagneux, une population rurale importante qui exerce une activité agricole à grande échelle. Avant de traiter l'impact de la mise en place des PPDRI au niveau de la wilaya de Tizi-Ouzou, nous allons, tout d'abord, nous intéresser à l'étude des fondements de cette politique agricole et rurale, mise en œuvre par les pouvoirs publics, depuis le début des années 2000.

## **2. Présentation de la stratégie rurale et de la politique du renouveau rural**

La stratégie de développement rural a connu plusieurs réaménagements, depuis sa mise en place au début des années 2000, le plus important consiste dans son élargissement au monde rural en 2002. L'instrument financier permettant de prendre en charge, en grande partie, l'investissement agricole est le F.N.R.D.A. Par la suite, une stratégie de développement rural élaborée, proprement dite, est contenue dans le document intitulé « stratégie de développement rural durable : SDRD ». Cette nouvelle stratégie de développement rural est définie de manière claire dans le document intitulé un horizon décennal du juillet 2005, cité par (Bessaoud, 2006 p.86).

Cette stratégie a connu un réajustement contenu dans un autre document appelé « la politique du renouveau rural : PRR ».

### **2.1. La stratégie de développement rural durable : SDRD**

Cette stratégie, mise en place en 2004, consiste à réaliser une coordination des programmes et des actions. En outre, un partenariat est recherché entre les institutions et les acteurs de développement dans la perspective de réaliser un progrès économique, social, culturel et environnemental afin d'aboutir à un développement humain. Ce développement touchera des espaces vastes et diversifiés à faible densité humaine où les activités agro-sylvo-pastorales occupent une place importante dans la vie quotidienne de la population de ces territoires. L'implication de la population rurale est une condition *sine-qua-non* pour la réussite des objectifs de cette stratégie. Le travail de proximité sur un territoire spécifique doit prendre en considération l'équilibre écologique et la rentabilité économique. Les principaux axes de cette stratégie sont articulés autour de quatre points. Le premier axe s'intéresse à la recherche de la consécration d'un partenariat local et d'une intégration multisectorielle au sein des territoires. Le deuxième axe vise comme priorité la création d'appuis à la mise en œuvre des activités économiques innovantes. Le troisième axe consiste en la valorisation équilibrée et la gestion durable des ressources et des patrimoines des territoires. Enfin, le dernier axe s'intéresse à la réalisation d'une synergie économique et sociale ainsi qu'une coordination des actions.

### **2.2. La politique de renouveau rural : PRR**

La politique de renouveau rural est définie en 2006, pour apporter des correctifs et des compléments à la stratégie élaborée précédemment. Elle s'inscrit dans la perspective d'une promotion d'un développement économique, qui associe l'ensemble du monde rural sans exclusion et sans marginalisation. Cette politique repose principalement sur des valeurs sociales et culturelles, sur un potentiel orienté vers la mobilisation des hommes et de leurs capacités, la valorisation des richesses naturelles, patrimoniales et économiques de leur territoire et l'efficacité des relations qu'ils entretiennent entre eux (Bessaoud, 2006, p.86).

Cette stratégie vise la promotion du développement du pays avec la participation du monde rural par le biais de l'instauration de la gouvernance locale, l'équité dans l'accès aux prestations de base et le développement durable. En fait, la définition de l'approche participative rencontre plusieurs difficultés liées, en réalité, à la diversité des contextes, des situations et des formes organisationnelles (Bestani et al, 2016, p.57). La mise en place de cette politique est articulée autour de quatre programmes fédérateurs : amélioration des conditions de vie des ruraux (réhabilitation et modernisation des villages et des *ksour*) ; diversification des activités économiques en milieu rural et amélioration des revenus ; protections et valorisation des ressources naturelles ; et valorisation des patrimoines ruraux, matériels et immatériels ainsi que le renforcement des capacités humaines et d'assistance techniques.

### **2.3. La politique de renouveau agricole et rural : PRAR**

Les fondements de cette politique sont avancés lors de la conférence nationale à Biskra, tenue le 28 février 2009. Celle-ci a pour thème « le renouveau agricole et rural ». Les fondements de cette politique sont au nombre de trois (MADR, 2010, p.2). Elle consiste à réaliser la synergie entre le volet agricole, la dimension rurale et le renforcement des capacités humaines et de l'appui aux producteurs. Nous signalons que des contrats de performance sont signés, pour une période

quinquennale (2010-2014), entre chaque wilaya et le ministère de l'agriculture. La finalité de ces contrats est de fixer les objectifs à poursuivre ainsi que le volume financier en termes de soutiens permettant la concrétisation des projets arrêtés (Ouili, 2015, p.485).

### **2.3.1. Le renouveau agricole**

Le renouveau agricole se traduit en termes opérationnels par trois types d'actions qui concernent, en premier lieu, le lancement des programmes d'intensification afin d'améliorer la production et la productivité notamment dans les filières stratégiques tels que : le blé, le lait, la pomme de terre, etc. (Sahali, 2016, p.171). En deuxième lieu, la priorité est donnée à la mise en place d'un système de régulation (SYRPALAC) qui permettra, d'une part, la stabilisation de l'offre des produits de large consommation et, d'autre part, la protection des revenus des agriculteurs et des consommateurs. Enfin, la création d'un environnement incitatif à la production agricole est un autre aspect auquel les pouvoirs publics accordent désormais une importance. Les mesures prises dans ce cadre concernent la bonification des crédits agricoles à l'image du crédit RFIG, la mise en place d'un dispositif d'assurance efficace, l'adaptation des mécanismes de soutien à la réalité du terrain, etc.

### **2.3.2. Le renouveau rural**

Le renouveau rural est envisagé dans une nouvelle approche qui consiste à réinsérer dans l'économie nationale les zones marginalisées (Montagne, Steppe, Sahara), en valorisant notamment les produits de terroirs et les ressources locales jusqu'ici négligés. La concrétisation de cette politique fait appel à deux systèmes spécifiques qui concernent l'information (système d'information du programme de soutien au renouveau rural) et l'aide à la décision (système d'aide à la décision pour le développement durable). La mise en œuvre des objectifs du renouveau rural passe par l'élaboration des projets de proximité de développement rural intégré (PPDRI) mais aussi par les projets de proximité de lutte contre la désertification (PPLCD), en ce qui concerne le sud du pays. De ce fait, le monde rural dispose, en plus de la démarche entrepreneuriale classique, d'un autre outil privilégié d'exécution de la politique nationale de développement rural (Semmache et Benhabib ,2022 p.113).

### **2.3.3. Le renforcement des capacités humaines et de l'appui technique aux producteurs**

L'objectif attendu de cet élément est la modernisation de l'administration agricole par la voie de l'introduction des nouvelles méthodes (Sahali, 2020, p.173). Cela ne peut se faire sans l'investissement dans la recherche, la formation et la vulgarisation agricole. Le renforcement matériel et humain des organismes chargés de contrôle, de protection vétérinaire et phytosanitaire ainsi que des services de certification des plants et semences constitue un autre volet à développer dans ce cadre.

## **3. Les Projets de proximité de développement rural intégré (PPDRI) : outil privilégié de la réalisation de la politique du renouveau rural**

### **3.1. En quoi consiste un PPDRI ?**

Les PPDRI sont des projets multisectoriels, réalisés sur des territoires ruraux, préalablement connus. L'objectif recherché, à travers la mise en place de ces projets, est de stabiliser les communautés rurales et le retour de celles qui ont quitté leurs territoires. Il est question aussi de réaliser un certain équilibre entre les besoins de la population rurale et son accès aux ressources, à travers une action intégrée sur le territoire réceptacle des infrastructures et services nécessaires à la viabilité économique (Djenane, 2011, p.3). Globalement, cinq types d'actions font l'objet de cette politique à savoir : la protection des bassins versant, la gestion et la protection du patrimoine forestier, la protection des espaces naturels et des aires protégées, la mise en valeur des terres et la lutte contre la désertification. En plus de ces programmes, d'autres actions touchant aux différents secteurs sont prévues. Ces opérations, programmées dans le cadre du PPDRI, sont financées principalement par le fonds de développement rural et la mise en valeur des terres par la concession (FDRMVTTC) et le fonds de la lutte contre la désertification et le développement du pastoralisme et de la steppe (FLDDPS).

### **3.2. La démarche arrêtée dans l'élaboration d'un PPDRI**

Les PPDRI sont destinés à répondre aux attentes de la population rurale. Autrement dit, il s'agit des projets qui ont une inscription spatiale au milieu rural. L'originalité de la démarche appliquée dans la conception de ces projets consiste dans la concertation. De ce fait, c'est à l'initiative de la population rurale, organisée dans des cellules d'animations rurales, que la formulation du PPDRI est laissée. C'est une démarche donc ascendante (du bas vers le haut) qui regroupe, en plus de la population rurale, les élus locaux et l'administration locale. A noter que les PPDRI peuvent concerner une localité qui peut être un village mais l'assise administrative demeure toujours la commune (Harrag et al, 2015, p.28).

La population rurale est sollicitée dans les actions à mener sur son territoire. A cet effet, la première étape consiste à formuler le projet. Ainsi, « dès que l'idée de projet est émise soit par la population rurale elle-même, soit par une organisation rurale, ou par des élus communaux ou même encore par une administration décentralisée, la demande est adressée à la cellule d'animation rurale communale qui se prononce sur l'opportunité du projet, après avoir identifié les problèmes et difficultés à résoudre mais aussi en jugeant les avantages et inconvénients politiques propres à cette étape» ( Djenane, 2011, p.3). La deuxième étape, quant à elle, concerne la confirmation et la validation du projet par les instances concernées, à savoir : la commission technique de daïra et la commission technique de wilaya. Ces commissions regroupent les représentants des différents secteurs concernés par les actions contenues dans le PPDRI, en plus des représentants des organismes financiers. A noter enfin, la validation d'un projet par la commission de wilaya peut se heurter, dans certains cas, à un problème de financement synonyme de sa non concrétisation.

### **3.3. Les PPDRI : une opportunité de réalisation d'un partenariat public / privé ?**

La nomenclature d'un PPDRI permet la réalisation de deux types d'investissements relevant soit du secteur public ou bien du domaine privé. De ce fait, nous pouvons considérer ces projets comme un lieu d'un partenariat public-privé (Semmache et Benhabib ,2022 p.110.). Les investissements publics sont des actions à usage collectif qui bénéficient à l'ensemble de la communauté rurale (électrification, désenclavement, infrastructures publiques....). Leur financement provient des PCD, des PSD et des différents fonds publics mobilisés. Quant à

l'investissement privé, il concerne les actions à usage individuel qui permettent la création des activités économiques ou leurs consolidations. Il s'agit des investissements portés par des ménages ruraux permettant la création d'emploi. La poursuite de cet objectif constitue indéniablement un élément capital de maintien des jeunes dans des localités souvent enclavées. Dans le montage financier, l'autofinancement est complété par les subventions publiques accordées dans le cadre des différents fonds institués. A cela s'ajoute, le financement bancaire soutenu par plusieurs dispositifs (ANSEJ, ANGEM, CNAC,...).

A cet effet, les projets réalisés dans le cadre des PPDRI se distinguent par la mobilisation de deux sources de financement. La première concerne les ressources financières provenant de l'autofinancement mobilisées par les porteurs de projets et la deuxième émane du financement public mobilisé par l'État et ses différents organismes. Le partenariat public-privé trouve sa concrétisation à travers l'apport personnel du porteur de projet et le financement de l'État.

### **3.4. L'impact prévu des PPDRI à l'échelle nationale**

Dans le cadre du programme quinquennal 2010-2014, et afin de relancer l'investissement agricole et rural, un budget conséquent est alloué au secteur agricole. Une enveloppe de 600 milliards de dinars est consacrée durant cette période, soit 120 milliards de DA annuellement. Ce budget est principalement réservé : à la modernisation des exploitations agricoles et l'intensification des filières de production de large consommation, au soutien direct à la production des produits de base tels que les céréales et le lait, au développement des systèmes de régulation (notamment le renforcement du SYRPALAC) et à la protection des revenus des agriculteurs (MADR, 2010, p.5).

Par ailleurs, le nombre de projets prévus au titre de contrat de performance du renouveau rural est de 10.200 projets. Les indicateurs d'impacts prévus sont consignés dans le tableau n° 1 de l'annexe. Les cinq (5) programmes du renouveau rural portent sur :

- la protection des bassins versant de barrages : ce programme vise la concrétisation de 34 bassins versant sur une superficie de 3.5 millions HA, répartis sur 25 wilayas et touche 350 communes ayant une population de 7 millions d'habitants ;
- la lutte contre la désertification : ce programme touche 30 wilayas et 388 communes. La superficie totale visée est de 2.5 millions d'HA dont 137.000 HA seront traités ;
- la réhabilitation et l'extension du patrimoine forestier : ce programme concerne la réalisation des travaux sylvicoles sur 118.500 HA et la plantation de 36.000 HA ;
- l'extension de la SAU pour la mise en valeur des terres agricoles à travers les projets de la concession. La superficie totale à mettre en valeur est de l'ordre de 230.000 HA ;
- la conservation des écosystèmes naturels : ce programme envisage le la prise en charge d'un espace d'une superficie de 188.000 HA et la création de 17.500 d'emplois permanents.

Dans le domaine du renforcement des capacités humaines et de l'appui technique aux producteurs, une enveloppe financière de l'ordre de 24 milliards de DA est prévue. Elle sera destinée à la prise en charge : d'un programme d'envergure dans le domaine de la formation et de perfectionnement à l'égard des agriculteurs, de la construction de nouvelles stations expérimentales et de laboratoires des instituts techniques de développement par filière du secteur, du renforcement de l'administration locale et des moyens de suivi. En outre, d'autres aspects sont intégrés dans ce registre, tels que le renforcement de l'encadrement technique, le

développement d'études et la mobilisation des compétences, autour de la problématique du développement agricole et rural ainsi qu'en matière d'expertise pour la mise en œuvre des projets.

#### **4. Analyse des principaux résultats des PPDRI**

Nous allons nous intéresser aux principaux résultats de la mise en œuvre des PPDRI au niveau de la wilaya de Tizi-Ouzou.

##### **4.1. Les caractéristiques de la wilaya de Tizi-Ouzou**

La wilaya de Tizi-Ouzou s'étend sur une superficie de 2.957,93 Km<sup>2</sup>, soit 0,13 % de la superficie du territoire national. Elle est délimitée par la Wilaya de Bouira au Sud, la Wilaya de Bejaia à l'Est, la Wilaya de Boumerdes à l'Ouest et au nord, elle est ouverte sur la Mer Méditerranée sur plus de 70 Km de côte. Sur le plan administratif, à l'issu du dernier découpage effectué en 1984, la wilaya de Tizi-Ouzou est composée de 67 communes et de 21 dairates.

Le relief de la Wilaya de Tizi-Ouzou est caractérisé par l'existence de montagnes et de piémonts à hauteur de 94% de son espace physique. Les données de l'annuaire statistique 2018 fait ressortir trois (03) types d'espaces de reliefs où une grande partie est dominée par les montagnes (soit 59 %) qui se distinguent par trois 03 bandes parallèles de l'Est à l'Ouest : les chaînes côtières, le massif montagneux au centre et le massif du Djurdjura au Sud. Le reste de l'espace est partagé entre les collines argileuses qui occupent 35% et les plaines et vallées qui représentent 6 % (il s'agit des plaines du Sébaou, d'Oued Aissi et des plaines côtières).

Par ailleurs, la wilaya de Tizi-Ouzou se caractérise par une forte densité de la population, puisqu'elle figure parmi les wilayas les plus peuplées en Algérie. D'après le dernier recensement de 2008, la population totale est estimée à 1.127.607 habitants, ce qui représente une densité de 381.21 ha/km<sup>2</sup>. Elle occupe le quatrième rang à l'échelle nationale après Alger, Sétif et Oran. En fait, la répartition démographique au sein de la wilaya n'est pas équilibrée. En effet, les zones montagneuses, notamment le massif central, constituent l'espace le plus occupé. D'après le rapport de la wilaya (SDRDW 2005), le taux de ruralité représente 72.24%, ce qui signifie que presque  $\frac{3}{4}$  de la population vit en milieu rural. Ce taux la place en seconde position après Adrar.

##### **4.2. Analyse des contrats de performances**

Qu'est-ce qu'un contrat de performance ? Dans le cadre de la mise en œuvre du programme du renouveau rural, un contrat de performance est signé entre le Ministère de l'Agriculture et Développement Rural d'une part, et le Conservateur des Forêts, le Directeur des Services agricoles de la Wilaya d'autre part, pour la prise en charge des projets (PPDRI) prévus pour la période 2009-2014.

Au niveau de la wilaya de Tizi-Ouzou, les besoins exprimés en matière de développement rural sont immenses (voir tableau n° 2 en annexe). A cet effet, le nombre total de contrats signé est de 357 pour la période 2009-2014. Cependant, la mise en œuvre de ces projets est entachée parfois, du non-respect de la démarche telle qu'elle est stipulée dans les textes régissant cette politique rurale. En outre, la faible implication des présidents d'APC et les élus constitue un autre handicap pour le respect de la démarche participative de la communauté rurale dans le choix des projets à réaliser. A cet effet, nous avons constaté lors du colloque sur le développement local organisé par l'Assemblée Populaire de la Wilaya de Tizi-Ouzou, que les présidents d'APC peuvent être classés en trois catégories : une première qui ignore totalement l'existence de cette politique rurale, une deuxième qui a pris connaissance de celle-ci et la troisième qui a une idée

claire sur cette politique puisqu'elle a participé déjà au montage et à la mise en œuvre de ces projets dans leurs localités.

Par ailleurs, l'exécution des PPDRI se fait à travers quatre thèmes fédérateurs. Le premier thème (I) concerne la réhabilitation et la modernisation des villages et des ksours. Le deuxième thème (II) est lié à la diversification des activités économiques en milieu rural en vue d'assurer des revenus aux populations rurales. Quant au troisième thème (III), il s'agit de prendre en charge la protection et la valorisation du patrimoine rural qui constitue une opportunité de création de richesses au profit des populations locales. Enfin, le quatrième thème (IV) s'intéresse à la protection et la valorisation des ressources naturelles dont la tendance est d'assurer un équilibre entre le renouvellement des ressources naturelles et leur consommation. Le tableau n° 3 (donné en annexe) résume les réalisations cumulées au niveau de la wilaya de Tizi-Ouzou suivant ces quatre thèmes. Nous constatons que les PPDRI approuvés se répartissent comme suit : 133 sont inscrits dans le cadre de la diversification des activités économiques en milieu rural (thème II). Ce qui correspond à 45% de l'ensemble des PPDRI englobant 1053 actions. Pour la protection et la valorisation des ressources naturelles (thèmes III), nous avons 96 projets approuvés comptant 531 actions. Concernant le premier et le quatrième thème, ils représentent respectivement des taux de 13.5% et 9% de l'ensemble des PPDRI. Ce qui correspond respectivement à 177 et 106 actions.

#### **4.3.Synthèse des réalisations physiques et financières**

En termes de réalisation, nous allons nous intéresser au volet relatif à l'aspect concrétisation des opérations programmées dans les projets retenus ainsi qu'aux dépenses engagées dans le cadre du fonds de développement rural et la mise en valeur des terres par la concession. Il ya lieu de signaler que plus de 70% des projets sont réalisés dans le cadre de ce fonds d'où l'importance d'en étudier les réalisations enregistrées. Nous avons procédé à l'analyse annuelle de ce qui a été engagé et réalisé.

Pour l'année 2009, qui coïncide avec la première année de la généralisation des PPDRI au niveau national, nous constatons la prédominance des opérations liées au volet agricole et surtout celles relatives aux forêts. A ce titre, le tableau n° 4 (donné en l'annexe) nous renseigne sur la réalisation presque totale de toutes les opérations programmées, à l'image de l'amélioration foncière où 88 Ha prévus sont réalisés. De même, pour la création de petites unités d'élevage où 212 entités sont concrétisées. Le montant total de consommation de crédit est de l'ordre de 342 millions de dinars. Ce montant représente un taux de consommation de crédit de l'ordre de 96%. Au total, neuf types d'opérations sont exécutés. L'ouverture des pistes constitue l'opération qui a accaparé la part la plus conséquente, soit un tiers de la somme totale.

L'année 2010 (voir tableau n° 5 en annexe) a enregistré des réalisations en terme financier de l'ordre de 320 millions de dinars, ce qui nous donne un taux de consommation des crédits de 70%. Au même titre que l'année 2009, l'ouverture de pistes constitue l'opération la plus importante en terme financier en nécessitant une somme de 103 millions de dinars. Ajoutant à cela l'opération d'aménagement des pistes qui a coûté une somme de 81 millions de dinars, soit presque 60% de la somme totale des crédits consommés en 2010. En terme physique, il y a lieu de signaler l'ouverture de 103 Km de pistes, la plantation de 871 Ha d'arbres fruitiers et la réalisation de 29.363 M<sup>3</sup> de gabionnage.

Pour l'année 2011, nous constatons que le taux de consommation des crédits a augmenté, comparativement à l'exercice de 2010, puisqu'il a atteint 77 % (voir tableau n° 6 en annexe). En effet, le montant total des projets réalisés est de l'ordre de 335 millions de dinars en 2011 alors qu'il n'était que de 320 millions de dinars l'exercice précédent. L'opération d'ouverture de pistes constitue toujours une opération importante pour avoir absorbé la somme de 170 millions de dinars. Ce montant est alloué à la réalisation de 180 Km de pistes. Vient, en second lieu, l'opération de plantation d'arbres fruitiers qui a consommé 120 millions de dinars pour la couverture de 1500 Ha. Ces deux opérations représentent, à elles seules, plus de 86% du total des crédits consommés.

Pour l'année 2012 (voir tableau n° 7 en annexe), nous avons un taux de réalisation de seulement 54% et une consommation de 187 millions de dinars de crédits. En plus de l'opération d'ouverture des pistes d'une distance de 143 Km et de la plantation de 500 Ha d'arbres fruitiers, il y a lieu de signaler, pour cet exercice, le captage de 32 sources (nouvelles) avec 18 millions de dinars de crédits consommés, ce qui représente plus de 20% de la somme globale des projets réalisés.

Pour l'année 2013, la situation des réalisations physiques et financières est présentée dans le tableau n° 8 (en annexe). Nous constatons que les engagements ont concerné dix types d'opération, mais le financement a touché particulièrement les opérations d'ouverture et d'aménagement de pistes, de captage de sources ainsi que de réalisation de gabionnage.

Notre analyse des PPDRI, pour le programme quinquennal 2009-2014, montre que sur les 357 projets approuvés, 79.3% sont lancés et sauf 16.8% des projets (relatifs à l'année 2009) sont clôturés. Selon la conservation des forêts, le retard dans le lancement des opérations de réalisation des unités d'élevage n'a pas permis la clôture du reste des contrats de performance.

Sur le plan financier, une enveloppe de plus de 2 milliards de dinars est déboursée pour la prise en charge de ces projets dans le cadre du programme quinquennal (2009-2014). L'analyse des réalisations financières montre que, durant les deux premières années (2009 et 2010), toutes les opérations effectuées dans le cadre des projets de proximité sont achevées, elles englobent 802 millions de dinar soit un taux de 47% des réalisations financières pendant la période 2009-2014. Quant aux opérations, concernant les autres exercices (2011-2014), le taux de consommation des crédits a connu une évolution baissière sur l'ensemble de la période due aux retards accumulés d'année en année.

Notre étude a fait ressortir, par ailleurs, que la majorité des PPDRI concerne la réalisation d'ouvrages à usage collectifs. Ces derniers sont exécutés dans leur intégralité par le biais de l'ERGR Djurdjura. Les crédits consommés sont dédiés majoritairement à l'aménagement et l'ouverture de pistes rurales ainsi qu'aux plantations fruitières.

Les opérations réalisées dans le cadre des PPDRI au niveau de la wilaya de Tizi-Ouzou ont touché 18 types d'opérations (voir tableau n° 9 en annexe). Nous avons constaté une prédominance des opérations relatives à l'ouverture et l'aménagement de pistes. Au total, nous avons enregistré l'ouverture de 678 Km de pistes ayant consommé la somme totale de 496 millions de dinars et l'aménagement de 272 Km de pistes avec un montant global de 130 millions de DA.

En outre, nous avons enregistré les opérations liées à la plantation des arbres fruitiers par la couverture de la superficie de 3605 Ha. La plantation de 1271 Ha d'oléiculture, auxquelles il faut

rajouter 350 Ha de densification de l'olivier. Cette opération de densification consiste à réaliser le greffage d'oléastres. Le bilan des réalisations dans fait apparaitre un nombre de 35.974 sujets greffés. L'autre opération très importante est celle relative à la protection des sols concrétisée par des travaux de gabionnage sur 4.8033 m<sup>3</sup>.

Sur le plan de la création de l'emploi, les PPDRI engagés au niveau de la wilaya de Tizi-Ouzou ont mobilisé pour l'année 2012 seulement 38 entreprises de travaux forestiers et mis en place 448 chantiers. Ces derniers ont créé 3687 emplois durant 86.920 journées de travail au profit des zones rurales déshéritées. Néanmoins, ces emplois créés sont majoritairement temporaires, car ils sont essentiellement le produit des actions principales signalées pour chaque secteur (Rahmouni et al, 2021, p 114).

Nous constatons aussi que les opérations, liées à la création de petites unités, ont fait leur apparition uniquement pendant l'année 2009 avec 212 entités d'élevage bovin ou ovin et 296 pour l'apiculture.

Les actions menées dans le cadre de ces projets ont touché 283 localités éparpillées sur l'ensemble des communes de la wilaya au nombre de 67. Ces résultats montrent le nombre important de localités touchées et le caractère diversifié des actions réalisées, étant donné qu'elles couvrent toutes les communes de la wilaya. La population concernée est de 86.663 ménages, ce qui correspond à 519.978 habitants. Autrement dit, la moitié des habitants de la wilaya est concernée par les différentes actions menées dans le cadre des PPDRI. Sachant qu'au niveau national, pour la même période d'analyse, le nombre total de PPDRI lancés est de 8 304 projets ayant touché 1,1 million de ménages et couvrant 8000 localités (Laib, 2019, p.310).

## **5. Conclusion**

L'étude des PPDRI au niveau de la wilaya de Tizi-Ouzou nous conduit à retenir en termes de synthèse plusieurs enseignements. En premier lieu, les projets n'ont pas touché à tous les secteurs d'activité. Ceci représente l'une des limites importantes de cette politique de développement rural. Les activités recensées au niveau de la wilaya sont essentiellement agricoles (plantation fruitière, débroussaillage, aménagement et ouverture de pistes,...). La non prise en compte des activités productives des autres secteurs constitue un frein à la réalisation des objectifs tracés dans le cadre des PPDRI.

En deuxième lieu, l'intégration souhaitée dans l'accomplissement des PPDRI ne peut pas se concrétiser, étant donné que la conception de ces projets est proche de la démarche sectorielle. Ceci n'est pas conforme à l'esprit de l'intégration qui exige en fait la réalisation de plusieurs actions qui touche à des domaines aussi diversifiés que complémentaires. La participation active de l'ensemble des acteurs du monde rural à la conception et la réalisation des différents projets n'a pas été mise en œuvre de la manière souhaitée ou de moins de façon assez remarquable, dans le cadre des projets réalisés.

Par ailleurs, le monde rural a bénéficié de plusieurs projets dans le cadre de l'investissement public, ce qui a permis l'amélioration des conditions de vie de la population rurale. Nous pouvons citer dans ce sillage, le raccordement des villages au réseau : de gaz naturel, d'eau potable, d'électrification, etc. En plus, la nouveauté pour le monde rural en Algérie consiste en l'adoption du programme de l'habitat rural, qui a enregistré des résultats satisfaisants dans la wilaya de Tizi-Ouzou. Ce programme est adapté à la réalité des habitants de la wilaya, ce qui le place à la tête des différents programmes de logements mis en place par les pouvoirs publics

(LSP, AADL, LS,...). Les aides publiques dans le cadre de l'habitat rural ont permis de construire 74.300 logements, ce qui représente plus de 60% de l'ensemble des logements réalisés sous différentes formes.

## 6. Bibliographique

Assemblée Populaire de la Wilaya de Tizi-Ouzou APW (2015). Colloque sous le thème : « économie de montagne et développement local durable en Kabylie ».

Bestani A. et Tchiko F. (2016). La participation locale dans les projets de développement rural en Algérie ... entre théorie et réalité, *Revue Algérienne d'économie et de Management*, pp 56-62.

Bessaoud O., (2006). *La stratégie de développement rural en Algérie, options méditerranéennes*, revue CIHEAM, série A, pp79-89.

Bessaoud O., (2008). *L'agriculture et la paysannerie en Algérie*, CRASC-ENAG, Alger, pp 359-384.

Chaib B., (2007). La question du développement rural en Algérie : étude de cas de la wilaya de Tlemcen, *Idara* , vol 2, 2015, pp.5-52.

Djenane A., (2011). *Les projets de proximité de développement rural intégré : objectifs, contenu et méthode*, Sétif.

Données des PPDRI collectées auprès de la Direction des forêts de la wilaya de Tizi-Ouzou, 2009-2014.

Harrag M., Heboul M., et Mokrane A., (2015). Les PPDRI et leur rôle dans la relance du développement local : cas de la wilaya de Mila (2009-2014), *RMRA*, vol 17,n° 2, pp.101-119.

Laib S., (2019). La démarche des PPDRI en Algérie de la phase pilote à la phase de généralisation : quels objectifs et quels résultats ?, *Revue de droit et des sciences humaines – Etudes Economique-* 19(02),pp.301-313.

MADR (2000). *Fonds National de Régulation et de Développement Agricole (FNRDA)*, compte d'affectation spécial 302-067.

MADR (2010). *La Politique de renouveau agricole et rural*.

Direction de la programmation et du suivi budgétaire de la wilaya de Tizi-Ouzou (2019). *Annuaire statistique année 2018*.

Ouili S., (2015). Les projets de proximité et de développement rural comme outil de développement en Algérie : cas de la wilaya de Constantine 2010-2014, *Revue des Sciences Sociales*, pp 479-491.

Rahim H., (2019). Le développement rural et l'investissement rural en Algérie : challenges et défis, *RRED*, pp 07-21.

Rahmouni Dj. et Aknine R.,(2021). Le développement rural en Algérie : cas des projets de proximité de développement rural intégré, *MBRR*, pp 105-118.

Sahali N., (2020). *Les soutiens publics récents dans l'agriculture algérienne et leur impact en matière de sécurité alimentaire : cas de la production laitière au niveau de la wilaya de Tizi-Ouzou*, Thèse de Doctorat, en Sciences Economiques.

Sahali N., Hadjou L., et Djennane A., (2016). *L'agriculture algérienne face aux défis de la sécurité alimentaire : analyse rétrospective et bilan de la nouvelle politique agricole*, GGGR, pp 29-42.

Semmache N., et Benhabib A., (2022). *Impact des projets de proximité de développement rural sur le développement de l'entrepreneuriat rurale en Algérie : Cas de la Wilaya de Tlemcen*, Les cahiers de MECAS, Vol 18, n °2, pp.107-120.

## 7. ANNEXES

**Tableau N°1 : Les indicateurs d'impact prévus**

<i>Communes</i>	<i>Localités</i>	<i>Ménages</i>	<i>Population touchée</i>	<i>Emploi</i>	<i>Espace traité (ha)</i>	<i>Extension SAU (ha)</i>
1.169	2.174	726.820	4.470.900	1.000.000	8.192.000	250.000

Source : Ministère de l'agriculture et du développement rural.

**Tableau N°2: Etat de mise en œuvre des contrats de performances (2009-2014)**

<i>C.P</i>	<i>Objectif</i>	<i>CPM</i>	<i>Formulés</i>	<i>Confirmés</i>	<i>validés</i>	<i>Approuvés</i>	<i>Lancés</i>	<i>Clôturés</i>
2009	60	60	60	60	60	60	51	60
2010	80	80	80	80	80	80	77	0
2011	69	69	69	69	69	69	69	0
2012	61	61	61	61	61	61	60	0
2013	26	26	26	26	26	26	26	0
2014	61	61	61	61	61	61		0
Total	357	357	357	357	357	357	283	60

Source : Construit par nous-mêmes, d'après les données de la direction des forêts de la wilaya de T.O

**Tableau N°3 : Répartition des PPDRI par thème fédérateurs**

<i>Thèmes fédérateurs</i>	<i>Objectif</i>	<i>CPM</i>	<i>Formulés</i>	<i>Confirmés</i>	<i>Validés</i>	<i>Approuvés</i>	<i>Lancés</i>	<i>Clôturés</i>
Thème 1	50	50	40	40	40	38	38	10
Thème 2	196	204	195	133	133	187	26	26
Thème 3	96	106	96	96	96	96	90	18
Thème 4	34	34	27	27	27	27	25	06
TOTAL	376	394	358	358	296	296	349	60

Source : Construit par nous-mêmes, d'après les données de la direction des forêts de la wilaya de T-O.

**Tableau N°4 : Situation physique et financière des projets au titre du FDRMVTC en 2009**  
Unité : (Physique Ha ; Financière DA)

Actions	Engagements		Réalizations			
	Physique	Financière	Physique	%	Financière	%
Amélioration foncière	88	2.161.575	46	52	2.161.575	100
Débroussaillage	43,7	6.554.993	43,7	100	6.554.993	100
Captage et aménagement des sources	09	8.202.792	09	100	8.202.792	100
Correction torrentielle	10.025	40.587.597	10025	100	38.41.0519	95
Plantation fruitière	434,65	29.180.044	434,65	100	29.180.044	100
Création d'unité de petits élevages (apiculture, cuniculture)	296	33.780.244	296	100	33.780.244	100
Création de petites unités d'élevage bovin et ovin	212	43.746.158	212	100	43.746.158	100
Ouverture de pistes agricoles	193	127.247.395	187,72	96	123.701.008	97
Aménagement de pistes agricole	95	45.078.874	92,5	97	45.078.874	100
Total wilaya		358.000.000			342.029.365	96

Source : Construit par nous-mêmes, d'après les données de la direction des forêts de la wilaya de T.O.

**Tableau N°5 : Situation physique et financière des projets au titre du FDRMVTC en 2010**  
Unité : (Physique Ha ; Financière DA)

Actions	Engagement		Réalisation			
	physique	financière	Physique	%	financière	%
Amélioration foncière	100	393.999.996	30	30	-	-
Captage et aménagement des sources	27	20.250.011	27	100	20.250.011	100
Réalisation de bassins	16	12.800.005	16	100	12.800.005	100
Correction torrentielle	29.465	111.661.447	29.363	99	42.387.011	38
Réalisation de murette	2.351	7.052.717	2.351	100	5.036.798,52	71
plantation fruitière	871	69.694.197	871	100	55.851.377	80
Ouverture de pistes agricoles	105	136.499.986	103,2	98	103.024.989	75
Aménagement de pistes agricole	109	98.100.029	109	100	81.090.024	83
Total wilaya		460.058.392			320.440.218	70

Source : Construit par nous-mêmes, d'après les données de la direction des forêts de la wilaya de T.O.

**Tableau N°6 : Situation physique et financière des projets au titre du FDRMVTC en 2011**  
Unité : (Physique Ha ; Financière DA)

Actions	Engagements		Réalizations			
	Physique	Financière	Physique	%	Financière	%
Amélioration foncière	10	399.999	-	-	-	-
Débroussaillage	30.000	7.020.000	25.772	86	4.827.420	69
Captage et aménagement de source	20	15.000.008	19	95	11.250.006	75
Réalisation de bassins	4	3.200.001	4	100	3.200.000	100
Correction torrentielle	3.152	11.944.913	2.732	87	71.13.135	60
Réalisation de murettes	2.000	5.999.760	915	23	1.364.945	23
Plantation haute tiges	2	299.999	2	100	299.999	100
Plantation fruitière	1.500	120.024.450	1.500	100	120.024.450	100
Ouverture de piste	203	263.899.973	180	89	170.911.014	65
Sous total travaux effectués	-	-	-	-	317.170.613	-
Remboursement avances forfaitaires	-	-	-	-	47.575.992	-
Remboursement effectués (C = A – B)	-	-	-	-	269.595.021	-
Avances forfaitaires	-	-	-	-	65.747.865	-
Total wilaya	-	438.319.106	-	-	335.342.887	77

Source : Construit par nous-mêmes, d'après les données de la direction des forêts de la wilaya de T.O.

**Tableau N°7 : Situation physique et financière des projets au titre du FDRMVTC en 2012**  
Unité : (Physique Ha ; Financière DA)

Actions	Engagement		Réalisation			
	Physique	Financière	Physique	%	Financière	%
Amélioration foncière	7,5	299.999	-	-	-	-
Captage de sources	43	32.250.018	32	75	18.750.010	58
Plantation fruitière	500	40.008.150	500	100	37.927.726	95
Ouverture de pistes	202	262.599.973	143	71	98.176.033	37
Réaménagement de pistes	16,4	14.760.004	12,42	76	3.879.001	26
Sous total travaux effectués	-	-	-	-	158.732.771	-
Remboursement avances forfaitaires	-	-	-	-	23.809.915	-
Remboursement effectués (C = A – B)	-	-	-	-	134.922.856	-
Avances forfaitaires	-	-	-	-	52.487.721	-
Total wilaya	-	349.918.145	-	-	187.410.577	54

Source : Construit par nous-mêmes, d'après les données de la direction des forêts de la wilaya de T.O.

**Tableau N°8 : Situation physique et financière des projets au titre du FDRMVTC en 2013**  
Unité : (Physique Ha ; Financière DA)

Actions	Engagement		Réalisation			
	physique	financière	physique	%	financière	%
Amélioration foncière	22	879.999	-	-	-	-
Débroussaillage	17.100	4.001.400	99.902	58	-	-
Captage des sources	50	37.500.021	28,75	58	-	-
Correction torrentielle	10.762	40.783.998	1.638	15	-	-
Réalisation de murette	49.70	14.909.403	100	02	-	-
plantation fruitière	100	8.001.630	100	100	-	-
Griffage Oléastre Et Vignoble	17.100	600.200	9.902	58	-	-
Ouverture de pistes agricoles	51	66.299.993	24,5	48	-	-
Réaménagement de pistes agricole	55	49.500.014	30,52	55	-	-
Avance forfaitaire					34.181.784	
Total wilaya					34.181.784	

Source : Construit par nous-mêmes, d'après les données de la direction des forêts de la wilaya de T-O.

**Tableau N°9 : Synthèse des réalisations physique au titre du FDRMVTC 2009/2013**  
(Unité : Ha)

Action Prévue	Unité	Prévision	Réalisation Physique	%
Amélioration foncière	Ha	157,5	93,5	59
Captage et aménagement de sources	Unité	149	132,4	89
Correction torrentielle	M <sup>3</sup>	53.404	4.8033	90
Création d'unités de petits élevages (apiculture)	Module	237	237	100
Création de petites unités d'élevage (ovin)	Module	152	152	100
Débroussaillage	Ha	43,7	43,7	100
Débroussaillage	Sujet	47.100	35.974	76
Greffages oléastre et vignoble	Sujet	47.100	35.974	76
Ouverture de voies d'accès au périmètre	Km	743,92	678,62	91
Plantation haute tige	Ha	2	2	100
Plantations fruitières	Ha	3.605,65	3.605,65	100
Réalisation de bassins	Unité	20	20	100
Réalisation de murettes en pierres sèches	M <sup>3</sup>	9.321	5.549	60
Aménagement de voies d'accès aux périmètres	Km	272,9	262,86	96
Unités d'élevages	Module	119	119	100
CP2009 : programme 10000 U				

Source : Construit par nous-mêmes, d'après les données de la direction des forêts de la wilaya de T-O.